



le mag

des
agricultures



La revue des Chambres d'agriculture

de Bretagne

Janvier 2026

P.08 et P.27

Masques en élevage

P.22 et P.24

Pâturage hivernal

P.28

Blé meunier

P.32

Déclaration de flux d'azote 2025

#37

P.12 Dossier LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE

UN ATOUT POUR L'AGRICULTURE



www.chambres-agriculture-bretagne.fr




CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#37 Sommaire



P 04 STATION DE TRÉVAREZ

P 04 VÉRIFICATION DE COMPATIBILITÉ GÉNÉTIQUE

P 05 AGRICULTEURS, CONCHYLICULTEURS ET PÊCHEURS

P 06 LA FILIÈRE DE VIANDE DE PROXIMITÉ

P 07 LES VACHES PEUVENT RUMINER, PAS VOUS !

P 07 LE BAIL RURAL ACCEPTÉ PAR UN SEUL ÉPOUX

P 08 PRÉSERVER SA SANTÉ EN ÉLEVAGE : QUALIAIR

P 10 LES NORMES, ENNEMIES DES AGRICULTEURS ?

P 12 DOSSIER : BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE

P 18 LE DÉSHÉBAGE DURABLE DU MAÏS

P 20 LES FORMATIONS MAEC

P 22 BÉNÉFICES ET LIMITES DU PÂTURAGE HIVERNAL

P 24 LE PÂTURAGE HIVERNAL À TRÉVAREZ

P 26 BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE ET FORMATION

P 27 19 MASQUES RESPIRATOIRES TESTÉS

P 28 DERNIÈRES NOUVELLES DU BLÉ MEUNIER BIO

P 31 PHOTOVOLTAÏQUE : NOUVEAUX SCHÉMAS

P 32 DÉCLARATIONS DE FLUX D'AZOTE 2025

P 33 LA POMME 56

P 33 ÉCOPHYTO CENTRE ET SUD-FINISTÈRE

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Sophie Jézéquel
Vice-présidente de la Chambre
d'agriculture du Finistère

La biodiversité n'est pas un musée, c'est notre quotidien

« Chaque matin, c'est le même spectacle : champs qui s'éveillent, oiseaux qui s'envolent, haies bruissant de vie. En tant qu'agricultrice, ma ferme n'est pas qu'un lieu de production, mais un écosystème fragile, un équilibre entre ce que je prends à la terre et ce que je lui rends. Mon métier : nourrir, faire vivre ma famille, transmettre une exploitation viable. Sans biodiversité, mon avenir n'existe pas. Haies, bandes enherbées, réduction des intrants : nos choix sont parfois coûteux, risqués. On tente de concilier l'inconciliable : produire différemment ; préserver, tout en arbitrant. La biodiversité est une richesse, mais aussi une responsabilité qui ne peut peser sur nos épaules seules. Nous avons besoin d'être écoutés, accompagnés, soutenus — non pointés du doigt. Je souhaite qu'on parle moins de la biodiversité comme d'un musée à préserver, mais plus comme d'un partenaire à cultiver. Qu'on reconnaisse que nous sommes les premiers concernés, les premiers à agir.

Je vous souhaite une bonne lecture du dossier proposé dans ce mag. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# JOURNÉE TECHNIQUE PORC :
LES CONDUITES EN MATERNITÉ**
• 24 mars
à la Station de Crécom (22)

SALON BIO360 BIOÉNERGIES
• 12-13 février
à Nantes (44)

**# SMARTAGRI :
LE NUMÉRIQUE, ACCÉLÉRATEUR
DE L'AGROÉCOLOGIE**
• 12 février
au Lycée Pommerit (22)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.

Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Station expérimentale lait de Trévarez

Un été chaud sur le plan sanitaire

À Trévarez, comme dans beaucoup d'exploitations, l'épisode FCO a laissé des traces sur le plan de la reproduction des vaches et des génisses.

Depuis 25 ans, les vêlages sont organisés en deux périodes à la station : d'un côté, ceux d'automne (septembre à novembre), de l'autre, ceux de printemps (mars à mai pour le troupeau conventionnel, jusqu'à mi-mai pour le bio). L'impact sanitaire de la FCO a marqué les IA de début d'été, destinées à préparer les vêlages du printemps 2026.

LES DEUX TROUPEAUX TOUCHÉS

Quel que soit le lot (génisses ou vaches) et le type (bio ou convention-

nel), le bilan reproduction de juin à août présente les mêmes tendances. Pour les génisses conventionnelles, le taux de gestation à 35 jours reste proche de 2024 (80 % contre 85 %), mais lors du bilan au 22 octobre, il ne reste plus que la moitié de gestantes. Cette chute, observée sur tous les lots, incrimine le passage du virus en juillet, entraînant des pertes de gestation. Les vaches suivent la même tendance : fécondité en baisse, avec un taux de pleines passant de 75 à 65 % en bio et de 70 à 50 % en conventionnel.



Ces résultats surviennent malgré la décision d'allonger d'un mois la période de reproduction.

Pascal Le Cœur

pascal.lecoeur@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Campagne de VCG

Garantir la filiation bovine

Chaque année, la campagne nationale de **vérification de compatibilité génétique** (VCG) mobilise les éleveurs et l'EdE de Bretagne pour garantir la fiabilité de la parenté déclarée, socle de l'amélioration génétique. En 2024-2025, près de 3 500 veaux et leurs mères ont été prélevés, avec un taux de compatibilité de 91,2 %, soit +1 % par rapport à 2023. Les 8,8 % d'incompatibilités concernent surtout le père déclaré (72,5 %), puis le couple parental (17,9 %) et la mère (9,6 %). Les éleveurs adhérents au dispositif de la CPB sont sollicités pour des animaux tirés au sort parmi les naissances de

l'année, toutes races confondues. Le prélèvement (cartilage ou sang) est réalisé sur le veau et sa mère par un technicien de l'EdE ; les pères, dont l'ADN est déjà connu, ne nécessitent pas de prélèvement. Les analyses en laboratoire permettent, en cas d'erreur, de contacter l'éleveur pour corriger la filiation.

Deux leviers améliorent la fiabilité : tenir un registre de monte précis (dates et identités des reproducteurs) et boucler/notifier les veaux dès la naissance pour éviter les confusions.

La nouvelle campagne démarre cet automne, toujours sous la responsabilité



de l'EdE de Bretagne, avec une prise en charge intégrale des prélèvements et analyses.

EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edc>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Agriculteurs, conchyliculteurs et pêcheurs interpellent les candidats aux municipales

Le littoral du Morbihan, un territoire de production à préserver

Cap2000 a invité les élus des communes littorales du Morbihan à réfléchir à des solutions pour aider agriculteurs, conchyliculteurs et pêcheurs à mieux faire face aux pressions croissantes.

Depuis 20 ans, l'association Cap2000 réunit ces acteurs autour d'un objectif commun : préserver les activités primaires du littoral tout en maintenant une bonne qualité de l'eau. Ce travail collectif a conduit, dès 2002, à la mise en place d'un protocole dérogatoire d'épandage agricole concerté, accepté par tous et garant de relations apaisées. Mais le maintien de ces activités reste fragile : les exploitants font face à des contraintes économiques, foncières et environnementales de plus en plus fortes. Lors de son assemblée générale, Cap2000 a invité des professionnels et des élus venus de tout le littoral du Morbihan pour un travail de réflexion commun. Dans des ateliers mixtes, ils ont co-construit des préconisations désormais proposées aux candidats aux élections municipales, afin qu'ils puissent s'en inspirer pour leurs programmes. Ces propositions concernent notamment l'accès au foncier, la préservation des espaces productifs, l'emploi et l'amélioration de l'assainissement. Cap2000 poursuivra le dialogue avec les futurs élus pour transformer ces préconisations en actions concrètes.

Julie Benoit-Brémont

julie.benoit-bremond@bretagne.chambagri.fr



Le prairies pâturées en zone littorale par le troupeau du Gaec de Kerhuzen à Pluneret (56).

Gaëc Kerhuzen

Maintenir foncier et qualité de l'eau

AGRICULTURE ET COLLECTIVITÉS

La Chambre d'agriculture de Bretagne accompagne de nombreux autres projets dans les territoires :

<https://www.agriculture-collectivites.bzh/>



Il a dit

PHILIPPE LE DRESSAY

Président de l'association et éleveur laitier en zone littorale

« Le dialogue entre professionnels est essentiel, et avec les élus également. Nos métiers dépendent directement des décisions locales : accès à l'habitat pour les exploitants et salariés, foncier productif et fonctionnel, assainissement, qualité de l'eau. C'est en venant à notre rencontre dans les exploitations et les chantiers ostréicoles que les élus nous aideront à préserver nos activités. Avec Cap2000, nous permettons la concertation pour construire, ensemble, des solutions concrètes. »



Mettre en œuvre un atelier de vente directe à un impact sur la valorisation des carcasses.

Gregam-pix

Zoom sur la filière de viande de proximité

UNE ENQUÊTE SUR LA DYNAMIQUE DE LA FILIÈRE EN BRETAGNE

La Chambre d'agriculture de Bretagne a mené une enquête régionale pour mieux comprendre les enjeux de la filière viande en circuits courts.

Face aux mutations des modes de consommation, aux attentes des territoires et aux besoins des agriculteurs, la Chambre d'agriculture de Bretagne a conduit une étude approfondie sur la filière viande en circuits courts.

Objectif : dresser un état des lieux précis, identifier les freins et leviers, et proposer des pistes concrètes pour accompagner les porteurs de projets.

UNE ENQUÊTE MULTI-ACTEURS POUR UNE VISION COMPLÈTE

Réalisée au printemps 2025, cette enquête a mobilisé 250 agriculteurs, 10 bouchers, 7 abattoirs multi-espèces, 7 abattoirs de volaille et 5 prestataires de transformation. Elle croise les regards de l'amont (pratiques agricoles, statuts, débouchés) et de l'aval (abattage, découpe, transformation), en intégrant les dynamiques territoriales et les zones blanches.

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES PORTEURS DE PROJETS

Les résultats permettent de mieux comprendre les modèles existants, les attentes des consommateurs, les contraintes logistiques et les enjeux de valorisation des carcasses. L'étude vise à outiller les agriculteurs, les élus et les partenaires de la filière dans leurs réflexions : création de laboratoires à la ferme, recherche de prestataires, structuration collective ou développement de nouveaux débouchés.

Morgane Talidec

morgane.talidec@bretagne.chambagri.fr

Cet article est le premier chapitre d'une série consacrée aux résultats de l'enquête. Dans le prochain mag, vous découvrirez « les laboratoires à la ferme, entre autonomie et contraintes réglementaires. »

SUR LE WEB

À lire sur le site bretagne.chambres-agriculture.fr :

<https://tinyurl.com/viande-cc-bzh>



CONTACT ENQUÊTE

Ce travail a été conduit par :

- Morgane Talidec (conseillère circuits courts et agrotourisme),
- Arnaud Haye et Maëlie Trédan (chargés d'études au service économie emploi).

Parlons-en

Les vaches peuvent ruminer, pas vous !

Pierre et Jacques*, associés en Gaec depuis cinq ans, évoquent l'idée d'un dîner entre conjoints pour partager un moment convivial. Jacques, agacé, écarte la proposition. Seul, Pierre s'interroge : pourquoi cette réaction ? Désintérêt, tension entre eux, ou avec leurs femmes ? Sans preuve, il brode un scénario catastrophique.

C'est la **rumination** : tourner en boucle, mêler faits et suppositions, se laisser submerger par la peur, la colère ou l'anxiété. Pierre perd pied, prisonnier d'un « film intérieur » éloigné de la réalité.

Pour éviter de se laisser piéger, il est utile d'**identifier rapidement** si l'on rumine. Trois questions simples peuvent vous aider : « Ai-je avancé vers une solution ? », « Ai-je les idées plus claires ? » et « Me sens-je soulagé d'y avoir pensé ? » Si les réponses sont non, il faut rompre le cycle. **Agir** – en parler directement, faire



Callisto, stock.adobe.com

une pause, se recentrer sur une tâche concrète – ramène à la réalité et préserve énergie et lucidité.

Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.

**SE FORMER**

Les prochaines formations sur l'intelligence émotionnelle :

<https://tinyurl.com/SE6918>

Juridique

Le bail rural accepté par un seul époux

Dans un arrêt récent, la Cour de cassation se prononce sur la règle de cogestion applicable à la conclusion d'un bail rural par des époux mariés sous le régime de la communauté.

Des époux communs en biens avaient vendu des parcelles dépendant de leur communauté à des acquéreurs tiers. La locataire, titulaire d'un bail verbal consenti par l'époux, demande l'annulation de la vente, qu'elle estime intervenue en violation de son droit de préemption. L'épouse sollicite la nullité du bail conclu par son mari sans son consentement.

La Cour d'appel accueille la demande de la preneuse, retenant que l'époux a agi dans le cadre d'une gestion d'affaires, ce qui permet de recon-

naître la validité du bail. Les époux se pourvoient alors en cassation. La Haute juridiction juge qu'il peut y avoir gestion d'affaires concernant un bail, sans qu'il soit nécessaire que l'un des époux soit hors d'état de manifester sa volonté. En revanche, elle reproche à la Cour d'appel de ne pas avoir vérifié l'utilité de la gestion d'affaires et annule l'arrêt.

En conclusion, il est admis de recourir à la gestion d'affaires pour un bail rural conclu sans le consentement du conjoint – mais – sous réserve d'un examen sévère de l'utilité de l'acte.

Magali Broustal

magali.broustal@bretagne.chambagri.fr



ideogram (A)

**ÊTRE ACCOMPAGNÉ**

Un conseil juridique personnalisé pour vous, agriculteur :

<https://tinyurl.com/consultation-juridique>



Justine Courdrais, éleveuse de porcs à Janzé (Ille-et-Vilaine)

Préserver sa santé en élevage

« J'AI MODIFIÉ MES PRATIQUES GRÂCE À QUALIAIR »

Justine Courdrais, éleveuse de porcs à Janzé (35), souhaite être éleveuse tout en préservant sa santé. Elle participe au projet QualiAir pour identifier les moyens de prévention et de protection à mettre en œuvre en élevage.

« L'air est le premier aliment : s'il est bon pour nous, il l'est aussi pour nos porcs. Depuis plus de dix ans, je n'utilise plus d'asséchant en maternité : il a été remplacé par des cartons et des lampes chauffantes, pour le confort des porcelets. Sensible à ma santé, j'ai rejoint le projet QualiAir, qui vise à améliorer la santé respiratoire des travailleurs en élevages de porcs et de volailles. L'un des objectifs est de définir, avec un groupe d'éleveurs et d'experts, des solutions pour nous préserver des poussières et de l'ammoniac. Ce projet permet de disposer de moyens de prévention et de protection validés sur le terrain.

ÉCHANGER ENTRE ÉLEVEURS

Le plus de ce projet, c'est l'échange entre éleveurs : on est plus réceptif quand c'est un collègue qui partage son expérience, plutôt qu'un vendeur. À la suite de ces échanges, j'ai souhaité tester l'ajout d'additifs dans le

« C'est du plus que je n'avais pas avant »

lisier pour limiter les émissions d'ammoniac. Et j'ai été confortée dans l'installation de la brumisation. Tous les moyens de prévention proposés dans QualiAir auront été évalués par notre groupe d'éleveurs, afin d'être adaptés à nos élevages et j'espère qu'ils seront développés sur le terrain.

PRÉVENIR ET PROTÉGER

Des fiches synthétiques recensant les moyens de prévention et de protection sont en cours de rédaction. J'en ai déjà appliqué une,

en formant mon apprenti sur la manière dont on doit se comporter avec les animaux pour limiter leur agitation et éviter la mise en suspension de poussières. C'est vrai que quand on est éleveur, on sait l'importance du lien entre l'homme et l'animal et c'est important de le transmettre ! C'est gagnant pour tous et ça nous permet d'être moins exposés aux poussières. Grâce au projet, nous avons aussi testé différents masques respiratoires, mais aucun n'est vraiment adapté à nos conditions d'élevage, avec les variations de température et d'humidité. Ils nous empêchent de bien observer à cause de la buée et de communiquer avec nos collègues. En tous cas, depuis ce test, j'en porte pour la vaccination des porcelets, le déparasitage des truies ou le lavage des salles. Même s'ils ne sont pas idéaux, je me sens mieux en fin de journée. »

Propos recueillis par Solène Lagadec



Parole d'experte

SOLÈNE LAGADEC

Chargée d'études et de conseils en environnement

« Afin de réduire l'exposition des travailleurs à l'ammoniac et aux particules, le projet QualiAir a été initié en janvier 2023. Il vise à créer un outil permettant de savoir si la qualité de l'air d'un bâtiment représente un risque pour la santé, quels moyens de prévention mettre en place dans son élevage pour limiter la production d'ammoniac et de poussières, et quels moyens de protection utiliser pour se protéger au mieux des polluants de l'air.

La conception de QualiAir s'articule autour d'une équipe projet et d'un collectif de 26 éleveurs et salariés d'élevage de porcs et de volailles, afin de répondre aux besoins du terrain.

L'échange entre éleveurs est bénéfique pour chacun comme en témoigne Justine Courdais : il permet de progresser et d'améliorer continuellement ses pratiques. La Chambre d'agriculture anime également des groupes d'échanges pour améliorer ses résultats technico-économiques et optimiser le fonctionnement de son exploitation. »



CONTACTS

Solène Lagadec, 06 78 82 36 42
solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr

Les partenaires de QualiAir :
Chambres d'agriculture de Bretagne et
des Pays de la Loire, Ifip, MSA Armo-
rique et 49, Porc Armor Évolution
et un collectif de 24 travailleurs en
élevage de porcs et de volailles.



POUR ALLER PLUS LOIN

- QualiAir vise à améliorer la santé respiratoire par la proposition de moyens de prévention et de protection adaptés aux élevages de porcs et de volailles :

<https://tinyurl.com/qualiair>

- Regarder des vidéos sur les risques liés à la poussière et à l'ammoniac :



- Lire aussi la page 27 de ce mag : « 19 masques testés »

- Pack groupe porc pour gagner en efficacité

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-presta/pack-groupe-porc>



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22- Perfectionnez votre savoir-faire fromager en anticipant les défauts de fabrication et en maîtrisant les paramètres de l'affinage, pour limiter les pertes et révéler le meilleur de vos fromages.

Loudéac, le 3 février 2026

Véronique Blier –

02 96 79 22 25

nathalie.beuve@bretagne.

chambagri.fr

29 - Analysez les résultats de votre atelier lait et l'efficacité de votre exploitation pour définir des orientations.

Carhaix, le 29 janvier 2026

Claire Vetele – 02 96 40 63 44

sonia.lecouster@bretagne.

chambagri.fr

35 - Apprenez à stocker vos données agricoles de manière fiable et sécurisée en fonction de vos besoins et de ceux de l'entreprise.

Rennes, le 29 janvier 2026

Aurore Blaire – 02 23 48 26 60

isabelle.coeurdray@bretagne.

chambagri.fr

56 - Maîtrisez les vivaces pour maintenir les rendements et la qualité de vos cultures et vos prairies, tout en réduisant l'utilisation d'herbicides.

Pontivy, le 2 février 2026

Céline Bruzeau – 02 97 28 31 30

marieamelie.guillot@bretagne.

chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



Les réglementations encadrant la production agricole se sont multipliées ces dernières décennies.

Bing AI

Politiques publiques

LES NORMES, ENNEMIES DES AGRICULTEURS ?

La production agricole est de plus en plus encadrée par des normes. D'un point de vue économique, les normes portant sur le bien-être animal ne menacent pas nécessairement la pérennité des élevages, mais elles peuvent fragiliser la compétitivité européenne.

Sous l'effet de la pression sociétale, les réglementations encadrant la production agricole se sont durcies ces dernières décennies. L'exemple des normes bien-être animal permet de montrer leurs conséquences économiques sur les filières agricoles.

GARE À LA CONCURRENCE

Le surcoût que génèrent des normes plus exigeantes provoque des conséquences à court terme. Les éleveurs doivent investir pour s'y conformer ce qui peut entraîner des fermetures d'ateliers. À plus long terme, les surcoûts sont répercutés sur les prix payés par les

consommateurs. Le risque est alors que ceux-ci réduisent leurs achats, avec au final une baisse de la production agricole.

Il faut aussi considérer la concurrence. L'avantage d'une réglementation, c'est qu'elle évite les inégalités entre les entreprises sur son territoire. Comme elle est décidée par l'Union européenne, tous les pays membres sont traités de la même façon.

L'Union européenne est un marché partiellement ouvert au commerce mondial. Pour les secteurs où l'UE exporte plus qu'elle n'importe (comme la filière porcine), des coûts supplémentaires liés à

des normes strictes pourraient affaiblir sa compétitivité face à des concurrents comme les États-Unis ou le Brésil. À l'inverse, pour les secteurs où l'UE importe plus qu'elle n'exporte, des règles plus strictes pourraient accentuer le sentiment d'inégalité : les agriculteurs européens doivent respecter des normes exigeantes, alors que des produits étrangers, soumis à des règles moins strictes, continuent d'être importés.

DES CONSÉQUENCES PAS SEULEMENT ÉCONOMIQUES

En soi, imposer des normes plus exigeantes ne remet pas en cause la

pérennité des filières. En revanche, cela entraîne des conséquences à trois niveaux : sur le plan **agricole**, avec une évolution des pratiques, des investissements nécessaires et une restructuration probable; sur le plan **social**, avec une hausse du coût de l'alimentation pour les consommateurs; et sur le plan **commercial**, avec une perte de compétitivité sur les marchés internationaux.

Au-delà des enjeux économiques, une partie de la société — difficile à quantifier — soutient un renforcement des normes, notamment en matière de bien-être animal, mais aussi dans d'autres domaines comme l'usage des produits phytosanitaires. Les nouvelles générations d'agriculteurs se montrent également plus sensibles à ces questions. Par ailleurs, il est probable qu'une large majorité des éleveurs actuels aient pleinement intégré les évolutions normatives passées et ne souhaitent pas revenir en arrière, celles-ci s'étant souvent accompagnées d'une amélioration de leurs conditions de travail.

Une autre question concerne les conséquences potentielles du développement de la viande cultivée. Si cette innovation reste encore marginale, elle pourrait à terme constituer une concurrence pour la viande issue de l'élevage traditionnel. Dans ce contexte, l'enjeu pour les éleveurs sera de se démarquer en valorisant une production respectueuse du vivant et éloignée du modèle industriel.

Arnaud Haye

arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

EN SAVOIR PLUS

• À découvrir sur le site Web blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr

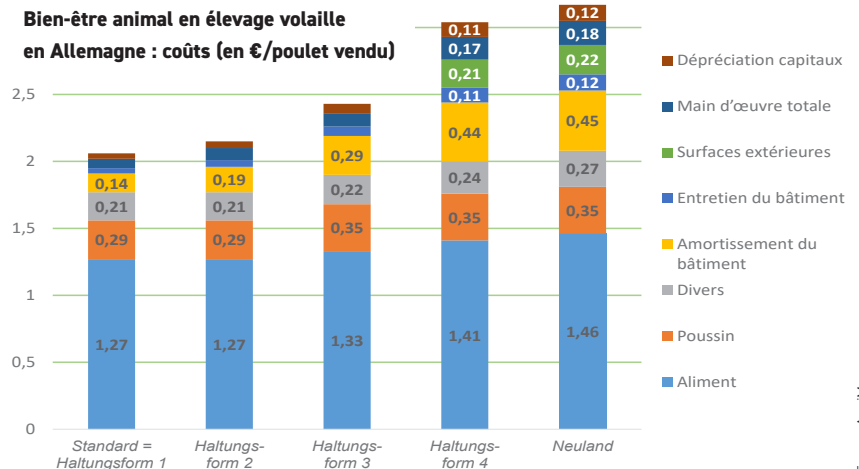
• Les normes, ennemies des agriculteurs ?

<https://tinyurl.com/4bvstadu>

• Combien coûte l'amélioration du bien-être animal ?

<https://tinyurl.com/3t86jh55>

Bien-être animal en élevage volaille en Allemagne : coûts (en €/poulet vendu)



Le poulet de niveau 4 est 47 % plus cher que le standard.

Un surcoût non négligeable

Toute nouvelle réglementation visant à améliorer le bien-être animal engendre nécessairement des surcoûts. Soit parce qu'elle nécessite des investissements de la part des éleveurs, soit parce qu'elle réduit une partie de la productivité, soit les deux. L'interprofession Anvol estime, par exemple, que le projet de nouvelle réglementation encadrant le transport des animaux générerait un surcoût de 526 millions d'euros pour la filière avicole française.

Une étude récente de FranceAgriMer, intitulée « Évaluation des coûts de production

des porcs et des poulets de chair sous cahiers des charges bien-être animal et de leurs modalités de valorisation », illustre ces surcoûts. Les auteurs y analysent les démarches de bien-être animal aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne [fig.]. Il en ressort que, pour la filière porcine, le niveau 4 de bien-être (Haltungsform 4) est 14 % plus cher à produire : 211 €/porc vendu contre 186 € au niveau de base. Pour la production de poulet, l'écart est encore plus marqué : le niveau 4 est 47 % plus coûteux que le standard, soit 3,03 € par poulet contre 2,06 € en standard.



Le coût du bien-être pour l'ensemble des filières animales en Allemagne pourrait atteindre 3,6 milliards d'euros par an (à lire sur le blog-eco-bzh).

Un atout pour l'agriculture

La biodiversité présente dans et autour des parcelles rend de nombreux services à la production agricole : pollinisation, régulation de ravageurs, résilience des systèmes face aux aléas. Prairies, haies et bandes fleuries jouent un rôle clé pour favoriser cette biodiversité fonctionnelle. Intégrées aux systèmes, elles deviennent des leviers agronomiques pour produire mieux, réduire les risques et renforcer l'autonomie des exploitations.



Pilotage du dossier : Laurence Albert, chargée de mission biodiversité à la Chambre d'agriculture de Bretagne



Des haies denses et stables, avec des ourlets, favorisent les auxiliaires de l'agriculture.

Grâce aux haies,

Plus de biodiversité dans l'espace agricole

Au-delà de leurs fonctions de protection, les haies sont essentielles au maintien de la biodiversité et des équilibres biologiques dans les paysages agricoles.

Les haies bocagères sont des éléments linéaires, fixes, constitués de **végétaux ligneux** (arbres, arbustes, buissons, lianes), bordés par des **ourlets herbacés**. Elles sont implantées sur des **talus** associés ou non à des **fossés**, ou bien simplement à plat.

Ainsi, elles forment un ensemble hétérogène, vertical, qui réunit une diversité de conditions de vie et des ressources importantes pour l'accueil de très nombreux organismes vivants (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, invertébrés, champignons...).

La flore et la faune des haies ne leur sont pas spécifiques. Les haies sont aussi des **lisières**, en interface avec les milieux voisins et des **corridors** arborés permettant les échanges et la dispersion des espèces à l'échelle du paysage.

DES HABITATS MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES

Selon leurs besoins, les espèces animales peuvent trouver dans les haies tout au long de l'année, des refuges, sites de reproduction, lieux d'hibernation ou d'estivation et sources de nourriture. En particulier, les haies accueillent de

Une riche biodiversité sur un espace restreint

nombreux insectes et autres invertébrés qui y accomplissent tout ou partie de leur cycle biologique, au stade larvaire ou adulte. Ces insectes peuvent être des phytophages (souvent liés aux espèces de la haie), des parasites, prédateurs, pollinisateurs, décomposeurs. Ils sont eux-mêmes consommés ou parasités par d'autres animaux insectivores (oiseaux, chauves-souris, musaraignes, amphibiens, arthropodes...).

Les haies sont également essentielles pour de nombreux oiseaux qui utilisent ses divers étages pour nicher, s'abriter, s'alimenter ou se percher.

DES CAPACITÉS D'ACCUEIL À PRÉSERVER

La richesse biologique des haies dépend de nombreux facteurs : diversité végétale,

âge, structure, continuité, volume, insertion dans un réseau, milieux environnants... Les pratiques de gestion jouent un rôle capital sur leur qualité biologique et la préservation de l'ensemble de leurs fonctionnalités. Outre le respect des dates de taille en dehors des périodes de nidification, il est important en particulier, de ne pas trop intervenir sur les haies, de leur conserver une largeur minimum et des ourlets herbacés suffisants.

Isabelle Sénégas

isabelle.senegas@bretagne.chambagri.fr



LA BIODIVERSITÉ EN BRETAGNE

Retrouvez dans cette rubrique les actualités, dossiers, publications et formations qui concernent la biodiversité en Bretagne.

bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/agronomie-vegetal/biodiversite/



Bande fleurie implantée entre la parcelle et les jardins riverains à la station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne à Bignan (56).

Les bandes fleuries

UN ATOUT POUR LES AUXILIAIRES DE CULTURE

Des coins de parcelles difficiles d'accès ou peu productifs, des zones proches des riverains où il est interdit de traiter... Pourquoi ne pas en profiter pour semer une bande fleurie, qui abritera une faune auxiliaire, à même de lutter contre les ravageurs des cultures ?

Au sein du projet Flor'agri, 18 agriculteurs et responsables de fermes expérimentales en Bretagne et Pays de la Loire testent l'implantation de bandes fleuries. La majorité d'entre eux sont convaincus de leur intérêt et n'ont pas forcément besoin de preuves pour s'engager dans cette mesure. Ces aménagements favorisent la pollinisation et la lutte contre les ravageurs des cultures. Il est important de protéger la biodiversité et les agriculteurs ont un rôle à jouer.

UN MÉLANGE VSOL

Le mélange est composé de 17 espèces dont 64 % sont en **mélange de végétaux sauvages d'origine locale (vsol)**. Les périodes de floraison sont longues — de mars à novembre — et complémentaires permettant d'assurer la présence constante de fleurs pour nourrir la

faune auxiliaire. Les familles botaniques variées assurent une couverture durable du sol (3 à 5 ans selon les conditions) et une diversité de sources de nourritures. Les fabacées constituent une ressource indispensable d'une grande majorité d'abeilles à langue longue, dont les bourdons, mais également de nombreux papillons (les azurés) qui butinent certaines fabacées ou y réalisent leur cycle de vie. Les fleurs à corolle courte des astéracées sont pollinisées par un grand nombre d'espèces à langue courte : abeilles, guêpes et syrphes.

À IMPLANTER COMME UNE CULTURE

La charge de travail est faible surtout si la préparation de sol se fait en même temps que la culture adjacente. L'implantation se fait en fin d'été ou au printemps, au plus tôt mi-mars. Les

points clés d'une implantation réussie : bien choisir le lieu d'implantation de la bande (ensoleillé, propre, avec un accès facile pour l'entretien), soigner le semis pour garantir une bonne levée des espèces du mélange et observer la bande fleurie régulièrement afin d'entretenir dès que nécessaire et assurer une bonne pérennité dans le temps. On peut se procurer le mélange, par exemple, auprès de la société Semence Nature, et compter un coût de semences de 200 € pour une bande de 1 000 m². Les bandes fleuries sont éligibles aux aides Pac via la BCAE8 ou les MAEC.

LES VÉGÉTAUX SAUVAGES D'ORIGINE LOCALE

Les végétaux sauvages d'origine locale sont des végétaux **naturellement présents dans le milieu naturel**,

collectés dans ce même milieu, pour être multipliés et répondre à diverses utilisations qui pourront être faites sur ce territoire. Les graines récoltées sur le Massif armoricain sont donc adaptées aux caractéristiques de notre territoire, c'est-à-dire au sol granitique et au climat océanique. « Nos insectes ont co-évolué depuis des millions d'années avec nos plantes sauvages. S'ils n'ont pas ces plantes sauvages pour se nourrir, ils dis-

Les bandes
fleuries, les talus,
les haies, les bois,
les prairies
naturelles
rendent
des services

paraissent », explique Aurélia Lachaud, de la société Semence Nature.

Le couvert fleuri mais aussi les talus, les haies, les bois, les prairies naturelles... rendent des services. Et il faut faire attention aux traitements insecticides, afin de ne pas détruire la faune auxiliaire.

Sylvie Guet

sylvie.guet@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez retrouver la fiche technique sur l'implantation et l'entretien des bandes fleuries, la documentation sur le mélange testé et l'ensemble des résultats du projet sur le site internet de Vegepolys valley :

<https://www.vegepolys-valley.eu/projet-flor-agri/>



À Plélan-le-Grand (35), Charles Fauchoux a semé une bande fleurie entre sa parcelle de colza et de maïs.



À Plélan-le-Grand, deux fois plus d'auxiliaires et de pollinisateurs

Implantée dès la fin août en même temps que le colza, la bande fleurie s'est bien installée sur la parcelle exploitée par Charles Fauchoux, agriculteur à Plélan-le-Grand (35). Onze des 17 espèces implantées sont observées avec en majorité le trèfle incarnat, le trèfle blanc, la carotte sauvage et

la luzerne lupuline. La bande fleurie joue son rôle d'accueil des auxiliaires rampants au sol (carabes, araignées et staphylins) et des pollinisateurs (bourdons, abeilles sauvages et domestiques...). Ils sont deux fois plus nombreux dans la bande fleurie que dans la bande enherbée témoin !



Cycliste maillot vert sur Chrysanthème des moissons, le 27 mai 2025, Plélan-le-Grand (35).



Héritage précieux de la pratique du pâturage herbivore

LA PRAIRIE, UN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Les prairies sont essentielles à la biodiversité agricole et à la fertilité des sols. Leur recul interroge la nécessité de soutenir davantage les systèmes pâturants et leurs liens avec les cultures.

La prairie en Bretagne est un refuge majeur pour de nombreuses espèces.

Suzy Hazelwood - Pexels

En Bretagne, une grande partie de la biodiversité agricole que nous connaissons aujourd'hui est affiliée aux paysages de prairies, de haies et de landes qui se sont développés au cours du dernier millénaire, remplaçant progressivement les milieux forestiers. Les différentes espèces se sont adaptées à cette évolution lente des paysages selon les abris et la nourriture disponibles. Bon nombre d'entre elles sont aujourd'hui menacées, du fait de la disparition rapide de ces milieux, de leur abandon et fermeture ou de leur intensification, laissant ainsi place à quelques espèces qui, elles, prolifèrent.

UNE IMPORTANCE HISTORIQUE DANS LES ROTATIONS

Depuis le Moyen Âge, alors que la lande s'installe sur les zones non travaillées, les prairies se développent sur les parcelles cultivables. Elles constituent une période de « repos » du sol permettant de régénérer sa fertilité, carbone et azote notamment. D'abord jachères, elles servent plus tard de ressources fourragères pour un nombre croissant d'animaux dans les fermes, association qui a permis d'augmenter significativement la productivité agricole.

Au cours des dernières décennies, la spécialisation agricole a conduit à la séparation progressive des systèmes de cultures d'un côté et des systèmes d'élevages de l'autre, et la diminution du nombre d'élevages herbivores entraîne avec lui la diminution des surfaces de

prairies, qu'elles soient en rotation ou permanentes.

Aujourd'hui, les élevages herbivores sont les seuls utilisateurs de prairies sur de longues durées, et pour beaucoup d'entre eux, elles sont toujours au cœur des rotations puisqu'elles améliorent la fertilité des sols et limitent la consommation d'intrants.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DES PRAIRIES

Les pratiques reconnues pour favoriser la biodiversité des prairies sont de les faire vieillir au maximum, de limiter la fertilisation et d'en retarder l'exploitation. Outre les méthodes de gestion, la préservation des prairies naturelles est un enjeu important. Ces mesures sont notamment encouragées dans le cadre de la Pac, au travers de la BCAA1, de l'écorégime et des MAEC. Or si la BCAA1 appliquée individuellement aurait eu pour conséquences

d'encourager les agriculteurs à retourner les prairies avant la sixième année — pour éviter des contraintes administratives supplémentaires, pouvant notamment freiner la transmission des fermes — les cahiers des charges MAEC sont également perfectibles. Plus généralement, les définitions PAC de « terres arables » et de « prairies permanentes » sont incorrectes et les spécificités régionales ne sont pas suffisamment prises en compte. Des réflexions sont actuellement menées avec de nombreux partenaires [encart] pour proposer des évolutions de cahiers des charges et des niveaux de rémunérations, ou encore de nouveaux systèmes de rémunérations qui soient plus adaptés et qui soient réellement efficaces, l'enjeu principal étant de freiner le déclin des élevages herbivores pâturants.

Claire Vétéle

claire.vetele@bretagne.chambagri.fr



Le pâturage favorise la fertilité du sol et la diversité floristique.

Pexels - pixabay



LE PROJET EUROPÉEN DIVGRASS

DivGrass étudie comment la biodiversité des prairies peut aider les élevages bovins lait à s'adapter au changement climatique. Seul partenaire français, la Chambre d'agriculture de Bretagne crée un réseau de fermes, suit des parcelles à la station expérimentale de Trévarez (29), synthétise et diffuse les connaissances, et compare les politiques européennes afin de proposer des évolutions adaptées.

<https://tinyurl.com/Divgrass>



Les études en cours

Les projets portant sur la biodiversité agricole se multiplient à toutes les échelles. Concernant les prairies et les élevages herbivores, on peut citer le réseau des Fermes de référence Zones humides, le projet Perpet, ainsi que CapProtéines, Grazing for Agroécologie, Starttijn Valait ou DivGrass. Ils visent à valoriser les expériences des éleveurs, mettre en place et suivre de nouveaux essais, discuter des évolutions de poli-

tiques et sensibiliser un public de plus en plus exigeant mais souvent éloigné des réalités du métier. Les partenaires impliqués sont, entre autres, Bretagne Vivante, le Conservatoire botanique de Brest, la LPO, la Fédération des chasseurs, l'Agence bretonne de la Biodiversité, le Gab, le Civam, les organismes de recherche et d'enseignement, les centres de gestion et les entreprises de la filière laitière.



Pour un désherbage durable du maïs, la Chambre d'agriculture de Bretagne s'attache à renforcer les références techniques, à diffuser les innovations et à évaluer la pertinence des outils disponibles.

Moins d'herbicides, plus de précision

UNE VOIE POUR UN DÉSHERBAGE DURABLE DU MAÏS EN BRETAGNE

Face à la raréfaction des solutions herbicides et au développement des adventices résistantes, des essais sont menés en Bretagne pour évaluer l'efficacité du désherbage mécanique et mixte de précision sur maïs.

Le désherbage mécanique s'impose comme une solution complémentaire pour maîtriser les adventices, notamment sur maïs. Depuis 2020, la Chambre d'agriculture de Bretagne a accompagné plus de 800 fermes dans la mise en œuvre de ces techniques. Cette adoption a permis une baisse moyenne de 38 % de l'indice de fréquence des traitements herbicides (IFT) sur les parcelles suivies. Cependant, l'efficacité du désherbage mécanique seul reste variable et dépend de nombreux facteurs :

Gain d'efficacité
avec plusieurs
leviers
mobilisés

type de sol, météo, stade des adventices...

DES LEVIERS AGRONOMIQUES À COMBINER

Pour sécuriser les itinéraires de désherbage, il est essentiel de combiner plusieurs leviers agronomiques : rotations, préparation du sol, date de semis, ou, si nécessaire, applications d'herbicides ciblées ou localisées sur le rang ou l'inter-rang. En 2025, une dizaine de plateformes expérimentales ont été installées en Bretagne pour

évaluer et communiquer sur ces solutions.

Les essais ont porté sur différents leviers — labour, faux semis, décalage de semis — dont **l'efficacité augmente nettement lorsqu'ils sont cumulés**. Un levier isolé s'avère souvent insuffisant. À Noyal-sur-Vilaine (35), l'association labour + faux semis + semis décalé du 1^{er} au 8 mai a permis une réduction de plus de 50 % des levées d'adventices et de 30 % de l'IFT herbicide.

DES TECHNOLOGIES TOUJOURS PLUS PRÉCISES

Ces plateformes ont aussi permis de présenter les dernières innovations en matière de désherbage mécanique. Les bineuses à guidage par caméra, de plus en plus performantes, autorisent un travail précis au plus près du rang sans perte de débit. En parallèle, plusieurs entreprises développent des robots de désherbage, électriques ou thermiques, capables d'intervenir de façon autonome, parfois même sur le rang.

La géolocalisation des adventices ouvre également la voie au désherbage ciblé : en direct via des caméras embarquées (CarbonBee, Ecorobotix...) ou à partir de cartes établies par drone. Le désherbage ciblé n'est possible qu'avec le développement du parc des pulvérisateurs performants avec une coupe de tronçon (moins de 3 m de large, voire « buse à buse ») et une gestion de hauteur de rampe. La capacité informatique de la console à traiter une carte volumineuse de préconisation ou d'exclusion de pulvérisation est un prérequis. Ces techniques gagnent en efficacité lorsque les leviers agronomiques sont déjà mobilisés. Ensemble, elles ouvrent la voie à un désherbage du maïs plus durable, précis et économe en herbicides.

David Bouvier et Gwenaél Morin
david.bouvier@bretagne.chambagri.fr



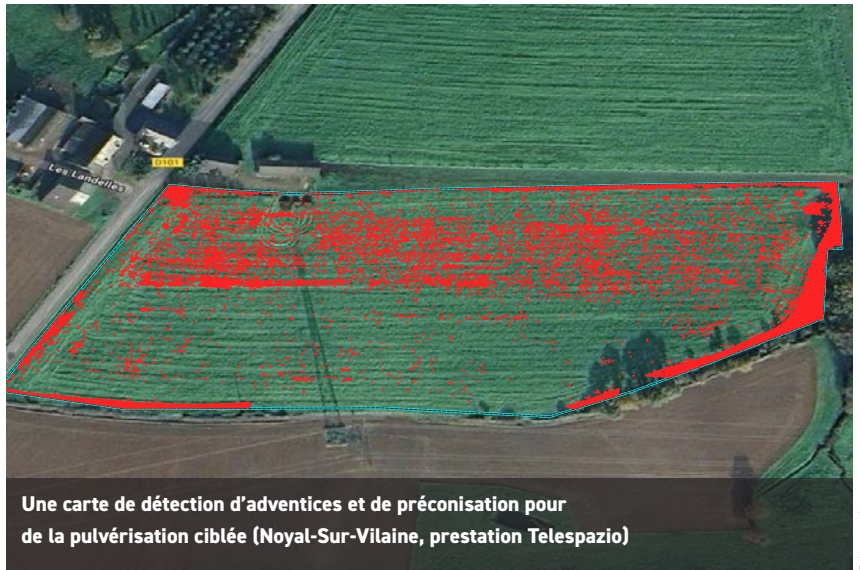
À Kerguéhennec, un désherbage encore plus précis

En complément du réseau de parcelles, plusieurs solutions de désherbage de précision ont été testées sur maïs à la station expérimentale grandes cultures de la Chambre d'agriculture à Kerguéhennec (56). Les essais portent sur différentes stratégies :

- Désherbage mécanique par binage caméra ;
- Désherbage mixte avec pulvérisation localisée sur le rang au semis (On'Row) et binage de l'inter-rang ;
- Pulvérisation localisée en post-levée (On'Row ou Solhead) associée

au binage ;

- Désherbage mécanique en plein combiné à une pulvérisation ciblée par le robot Ecorobotix ;
 - Traitement de rattrapage sur vivaces à partir d'une carte drone appliquée avec un pulvérisateur « buse à buse » ;
- Ces approches, intégrant le désherbage de précision en dernier recours, font l'objet d'évaluations pluriannuelles. L'objectif : évaluer leur faisabilité technique, identifier les limites et mesurer les coûts d'intervention.



Une carte de détection d'adventices et de préconisation pour de la pulvérisation ciblée (Noyal-Sur-Vilaine, prestation Telespazio)

Telespazio



EN SAVOIR PLUS

- Découvrez l'accompagnement Deshméca en vidéo :



- Votre accompagnement Deshméca :

<https://tinyurl.com/presta-deshmeca>

- Se former avec :

formation-agriculteurs.com

- Maîtriser les adventices sans herbicide avec le désherbage mécanique :

<https://tinyurl.com/2v8p3eju>

- Sécuriser le passage au désherbage mécanique pour réduire les produits phytosanitaires :

<https://tinyurl.com/ydnfdynh>

Formations MAEC

PLUS DE 1200 AGRICULTEURS FORMÉS EN BRETAGNE



La formation : « Gestion des haies pour favoriser la biodiversité » à l'occasion de la session du 16 janvier 2025.

La Chambre d'agriculture de Bretagne dresse un premier bilan encourageant et rappelle que l'accompagnement se poursuit.

Depuis 2023, la Chambre d'agriculture propose des formations dédiées pour les exploitants agricoles engagés dans une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC). Leur objectif vise à renforcer les connaissances techniques, à favoriser l'adaptation des pratiques et à valoriser les démarches en faveur de la biodiversité et du climat. Avec 114 sessions organisées sur l'ensemble du territoire, plus de 1 200 agriculteurs et agricultrices ont déjà pris part à ces formations.

Celles-ci alternent apports théoriques

et mises en pratique sur le terrain, favorisant l'observation directe et

Des formations au cœur des territoires

l'échange entre pairs. Cette approche permet à chacun de mieux comprendre les équilibres écologiques et d'intégrer les bonnes pratiques dans la gestion quotidienne de la ferme.

De nombreux agriculteurs sont encore concernés par ces obligations de formation. La Chambre d'agriculture reste pleinement mobilisée pour vous accompagner et continuera à répondre à vos besoins en 2026, avec une vingtaine de nouvelles sessions de formation programmées sur l'ensemble du territoire breton.

DES SESSIONS D'UNE JOURNÉE

Chaque session est animée par des conseillers spécialisés, et se déroule sur une journée : une matinée consacrée à la théorie et aux échanges, puis une après-midi sur le terrain, en conditions réelles. Les retours d'expérience confirment la pertinence de ce format qui favorise l'apprentissage par la pratique. La Chambre d'agriculture encourage donc les agriculteurs concernés à s'inscrire sans tarder auprès de leur antenne locale. Les formations MAEC constituent une opportunité de consolider les acquis, de répondre aux exigences de l'engagement et de renforcer collectivement la transition agroécologique.

**Mylène Courtot
et Lise-Chloé Allaire**

Mylene.courtot@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Retrouvez toutes nos formations MAEC sur notre site formation-agriculteurs.com ou en utilisant le lien suivant :

<https://tinyurl.com/maec23-27>

✦ Neuf formations ciblées et concrètes

- Améliorer la fertilisation azotée : savoir interpréter ses résultats d'analyse de sol
- Arboriculture : réduire l'usage des produits phytosanitaires
- Maîtriser les adventices sans herbicide avec le désherbage mécanique
- Réduire les pesticides sur son exploitation à travers l'IFT : approfondissement
- L'autonomie fourragère sur son exploitation (découverte ou approfondissement)
- Trois d'entre elles portent spécifiquement sur la biodiversité :
 - Gestion des prairies pour favoriser la biodiversité,
 - Gestion durable des haies pour favoriser la biodiversité,
 - Comment évaluer et favoriser la faune du sol ?



Il a dit

YANNICK LE GOFF,

éleveur de porcs à Kergist-Moelou (22)

« J'ai participé à une formation MAEC sur la biodiversité des sols, où nous avons appris à utiliser le protocole du "test moutarde" pour compter le nombre de vers de terre au mètre carré. C'est un exercice très concret, qui permet de prendre conscience de la vie présente dans nos terres et de l'impact de nos pratiques. On ne prend pas souvent le temps d'observer cela dans nos parcelles, alors que c'est essentiel pour comprendre la santé du sol et adapter nos façons de travailler. Cette formation m'a vraiment ouvert les yeux sur l'importance de mesurer et d'observer la biodiversité du sol, plutôt que de simplement la deviner. »



La formation « autonomie fourragère : approfondissement » qui s'est déroulée le 11 mars 2025.

Les bénéfices et limites du pâturage hivernal

TRANSFORMER L'HIVER EN ATOUT FOURRAGER

Les références manquent sur le pâturage hivernal des bovins. Le projet Winter Pat suit les pratiques et résultats d'une cinquantaine d'éleveurs bretons afin d'en mesurer les effets.

En janvier 2025, on aperçoit ici la différence de stock d'herbe, entre avant et après le pâturage hivernal d'un troupeau laitier.

Face aux changements climatiques, de nombreux éleveurs cherchent à optimiser leurs systèmes herbagers. Le pâturage hivernal s'impose comme une solution pour réduire les coûts alimentaires. Une enquête menée auprès de 49 élevages montre que cette pratique répond à plusieurs attentes : baisse des achats de fourrages et d'aliments, diminution du temps de travail grâce à la réduction des interventions en bâtiments et amélioration du bien-être animal par le maintien en extérieur.

Les stratégies varient selon les contextes. Le pâturage tournant domine chez les vaches laitières, tandis que le bale grazing (bottes de foin ou d'enrubannage disposées au champ) est privilégié pour les génisses et vaches taries. Le choix dépend surtout de

la portance des sols, de la disponibilité en herbe et des conditions météo.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Les suivis sur deux hivers 2024 et 2025 confirment de bonnes performances écono-

miques et zootechniques **[Graph.]**. Entre novembre et février, les vaches laitières ont pâturé en moyenne 87 jours sur 120, malgré 460 mm de pluie. Janvier est le seul mois où le nombre de jours de pâturage chute (17 jours) à cause des précipitations et des fêtes. Les épisodes de gel, eux, n'ont pas perturbé la sortie des animaux.

Réaliser un
état des lieux
du stock
d'herbe courant
novembre

900 KG MS/HA D'HERBE VALORISÉE

Le temps de retour en pâturage tournant atteint 56 jours, avec une progression au fil de l'hiver. Les éleveurs privilégient les parcelles les plus portantes. La quantité d'herbe valorisée varie de 750 kg à 1 t MS/ha, soit 4 à 7 kg MS/jour et par vache, représentant environ 30 % de la ration. Le rendement annuel n'est pas impacté : les

gains hivernaux compensent la baisse du stock au premier cycle.

Les valeurs alimentaires de l'herbe hivernale (0,9 UFL, 20 % MAT) sont confirmées, avec une meilleure présence de légumineuses au printemps. Côté environnement, une légère dégradation est observée, sans lien entre traces et profondeur du piétinement. Si le pâturage tournant reste la référence, le bale grazing s'avère intéressant pour les animaux à besoins réduits, à condition de maîtriser les apports et de choisir des prairies adaptées.

ADAPTER LA PRATIQUE
À SON EXPLOITATION

Le pâturage hivernal apparaît comme une alternative pertinente pour valoriser les ressources fourragères et réduire les coûts. Les résultats du projet Winter Pat sont positifs, à condition d'adapter la conduite aux contraintes climatiques et à chaque ferme.

La clé : réaliser un état des lieux du stock d'herbe courant novembre – période où la pousse est très lente – afin d'évaluer la quantité exploitable et planifier la gestion hivernale.

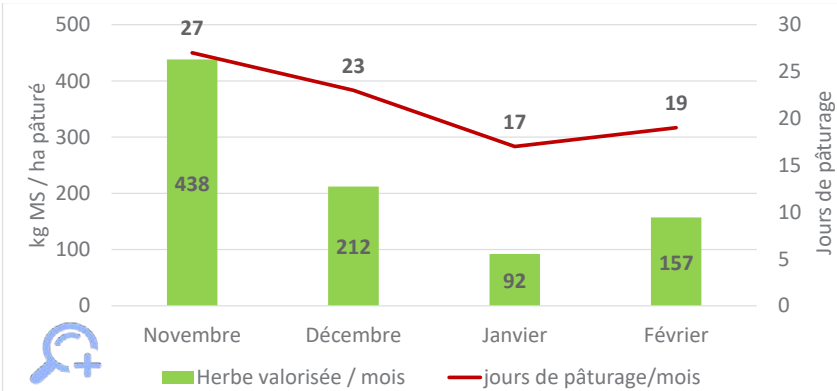
Stéphane Boulent
stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr

i LE PROJET
WINTER PAT

Grâce à ce projet, cinq groupes d'éleveurs échangent sur leurs pratiques, visitent des fermes et expérimentent collectivement pour établir de nouveaux repères. Les deux premiers hivers, particulièrement pluvieux, ont permis de recueillir de précieuses données sur les conditions de réussite du pâturage hivernal.

Des portes ouvertes seront organisées pour présenter cette technique à ceux qui cherchent à diversifier leurs ressources fourragères.

Winter Pat est un programme de trois ans mené par la Chambre d'agriculture de Bretagne et Adage 35, financé par la Région Bretagne dans le cadre des collectifs agroécologiques AEP : Agriculture Écologiquement Performante.



Quantité d'herbe valorisée par mois dans les élevages suivis lors des hivers 2024 et 2025.



Les génisses de Yoann Humbert pâturent tout l'hiver

« J'ai choisi le pâturage hivernal pour valoriser l'herbe au maximum, avec des hivers plus doux et des étés plus secs. Cela réduit mes achats de paille et l'astreinte hivernale. Mes charges baissent et l'état corporel des génisses est meilleur que sur une ration ensilage-maïs. Les animaux apportent aussi un peu de fertilisation naturelle. Je reste vigilant : 8 à 9 génisses sur 6 ha, sans complémentation, avec des

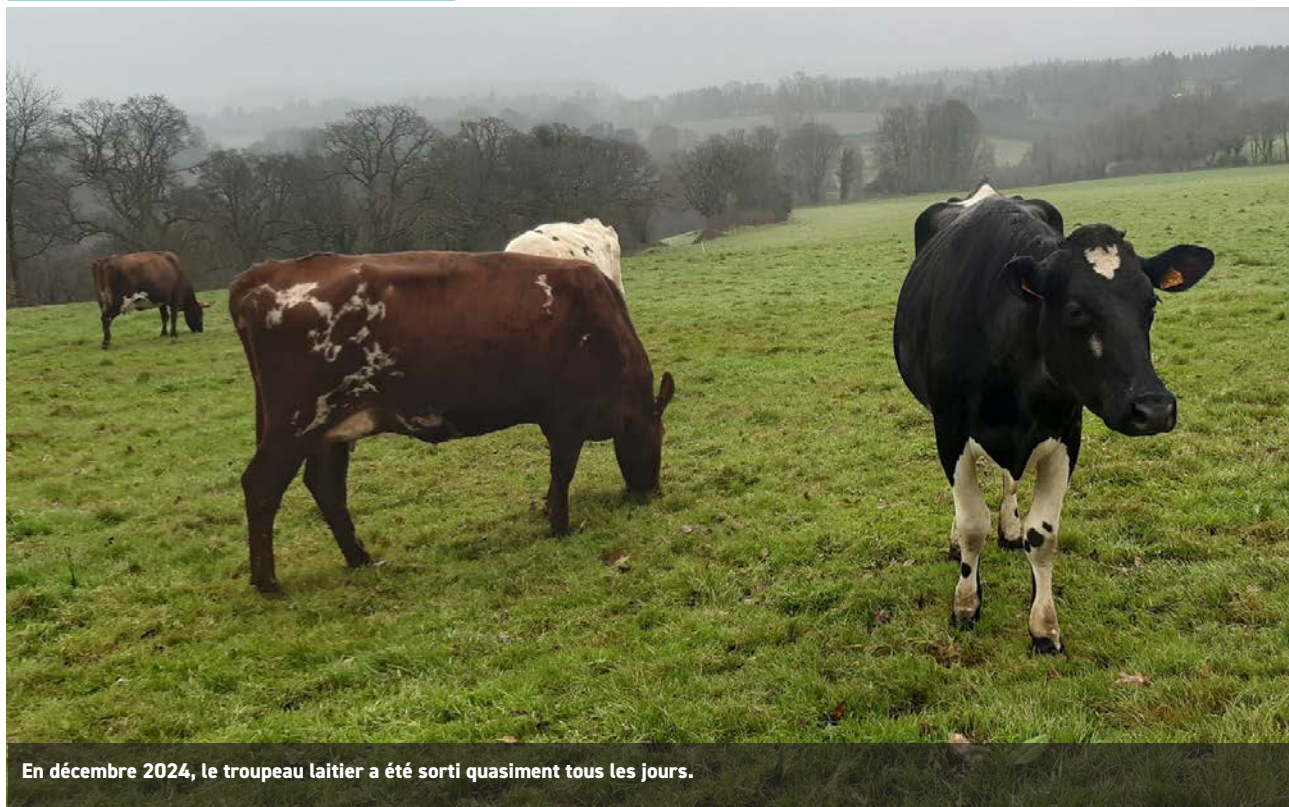
paddocks pour gérer l'herbe. Pleines et immunisées, elles n'ont eu aucun traitement. Le chargement modéré évite de tasser le sol.

Pour débiter, je conseille un lot de génisses d'au moins 15-16 mois, une bonne clôture – chez moi du high tensile 2,5 mm – et un râtelier de foin pour les périodes pluvieuses. L'essentiel est d'ajuster le nombre d'animaux au stock et à la parcelle. »



À Luitré-Dompierre (Ille-et-Vilaine), les génisses du Gaec Le houx - La caillère pâturent l'hiver.

Yoann Humbert



En décembre 2024, le troupeau laitier a été sorti quasiment tous les jours.

Le pâturage hivernal à la station expérimentale lait de Trévarez (Finistère)

QUATRE HIVERS CONCLUANTS

De 2021 à 2025, la station expérimentale de Trévarez a testé le pâturage hivernal sur des lots de vaches laitières et de génisses.

Le pâturage hivernal est principalement pratiqué en élevage ovin ou en bovins allaitants. À la station expérimentale de Trévarez, la Chambre d'agriculture de Bretagne et l'Idelc ont conduit pendant trois hivers deux types d'essais : « l'élevage de génisses laitières gestantes en 100 % pâturage » et « la complémentation d'une ration hivernale de vaches laitières bio par 3 heures de pâturage ».

Chaque année, deux lots de six génisses de 19 mois, conduites en système conventionnel, étaient élevées en 100 jours de pâturage. Leurs croisances ont été comparées à celles d'un lot témoin élevé en bâtiment, nourri uniquement avec de l'enrubanné. Le

pâturage était organisé en un seul tour, avec des temps de présence d'environ neuf jours par paddock (1,3 ha en moyenne). Les hauteurs d'herbe à l'entrée

L'herbe d'hiver
s'est révélée
de bonne
qualité

se situaient autour de 8,5 cm, et les hauteurs de sortie autour de 5 cm.

Le pâturage des vaches laitières bio a été conduit en deux tours, avec 25 vaches sur des paddocks de 0,5 ha. En complément, elles recevaient une ration composée de 5 kg MS d'ensilage de maïs, 1,5 kg MS d'enrubanné de luzerne, de l'ensilage d'herbe à volonté, et 2,5 kg MS de méteil grain.

Ce lot a été comparé à un lot témoin logé au bâtiment, nourri avec la même ration.

UNE HERBE DE QUALITÉ...

L'herbe d'hiver s'est révélée de bonne qualité, avec une moyenne de 19 % de MAT et 0,8 UFL 2018 sur le parcellaire bio, et 22 % de MAT et 0,9 UFL 2018

sur le parcellaire conventionnel. Les valeurs alimentaires se sont montrées stables d'une année à l'autre.

... ET DE BONNES PERFORMANCES

Les performances de croissance des génisses ont été meilleures au pâturage qu'au bâtiment : les GMQ ont dépassé 950 g/j pour les trois années d'essai, contre seulement deux années sur trois pour le lot logé. En cause : une qualité de l'herbe hivernale plus régulière que celle des enrubannés distribués.

Chez les vaches laitières bio, la qualité de l'herbe d'hiver a contribué à augmenter la production de lait des animaux au pâturage, deux hivers sur trois : + 1,8 kg de lait/VL/jour, pour environ 2,6 kg MS d'herbe ingérée par vache et par jour. L'herbe a permis d'accroître l'ingestion globale, et donc la production, alors que l'ensilage d'herbe seul tend à la limiter. La mise en œuvre de cette conduite suppose toutefois une bonne qualité des chemins pour éviter la boue, ce qui ralentit les mouvements d'animaux et augmente les risques de boiteries.

PAS D'IMPACT SUR LA PRAIRIE

Des zones témoins non pâturées ont été installées au centre des parcelles afin de simuler leur évolution sans pâturage. Résultat : le pâturage hivernal n'a modifié ni le rendement annuel des prairies, ni leur composition floristique, ni la valeur alimentaire de l'herbe de printemps. Un léger décalage de deux semaines dans la mise à l'herbe a toutefois été observé.

Dimitri Benoit

dimitri.benoit@bretagne.chambagri.fr

Ces études ont été réalisées dans le cadre des projets Cap protéines et Fermadapt.



Ces génisses gestantes sont élevées en 100 % pâturage.



Le pâturage de balle pour les taries

Dans le cadre du projet Balopré, la station expérimentale de Trévarez met en place des essais de pâturage de balle, en hiver et en été, sur un troupeau de vaches taries. Ces essais, menés sur trois ans, visent à évaluer l'évolution des prairies en termes de potentiel de production, de fertilisation et de composition floristique. Plusieurs modalités de chargement instantané seront testées, de 28 à 50 m² par animal et par jour, avec l'utilisation de foin en été et d'enrubannage en hiver.



EN SAVOIR PLUS

- Pâturage hivernal des génisses gestantes :

<https://tinyurl.com/48bey6tz>

- Effet du pâturage hivernal sur les prairies :

<https://tinyurl.com/mvybhwzu>

- Pâturage hivernal des vaches laitières :

<https://tinyurl.com/2z7rke7w>



Il n'y a pas de différence de flore entre les zones pâturées (à droite) et non pâturées (à gauche).

Bâtiments d'élevage

Un nouvel outil numérique pour la formation

UN MODULE DÉDIÉ AUX BÂTIMENTS PORC

Ce module pédagogique s'appuie sur une vue aérienne en 3D comprenant des bulles interactives.

Conçu avec l'outil Genially dans le cadre du Réseau mixte technologique Batice, ce module pédagogique innovant s'adresse aux établissements d'enseignement agricole. Élaboré par un groupe d'experts issus notamment de la filière porcine et de l'enseignement agricole, il facilite l'acquisition des connaissances fondamentales sur les systèmes de logement des porcs.

UNE EXPLORATION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

Au cœur du module, une vue aérienne d'une exploitation porcine type, au graphisme épuré, sert de porte d'entrée à un ensemble de contenus interactifs. En cliquant sur des bulles, l'utilisateur accède à des informations ciblées : fonctions des bâtiments, critères techniques, références économiques et environnementales, photos et vidéos. Chaque bulle propose aussi des liens vers des fiches techniques ou des

innovations associées, pour approfondir les notions.

DES BESOINS PÉDAGOGIQUES CLAIREMENT IDENTIFIÉS

Une enquête menée auprès de 33 enseignants en zootechnie montre que 97 %

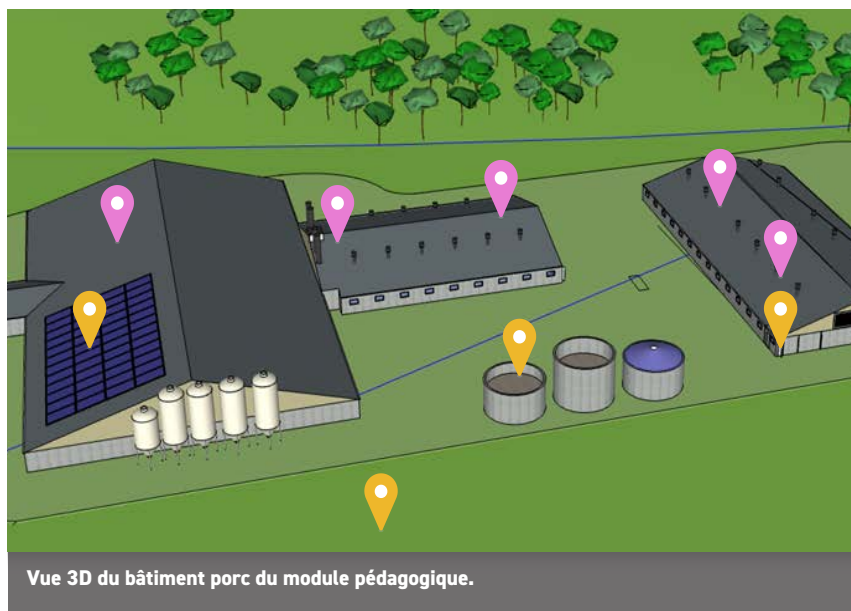
abordent déjà les bâtiments d'élevage en cours, principalement par des visites d'exploitations (44 %), des articles scientifiques ou de presse (33 %) et des travaux pratiques (17 %), tandis que les ressources en ligne restent marginales (2 %). Les enseignants plébiscitent toutefois les plateformes interactives (68 %), les capsules vidéo (64 %) et les articles scientifiques (64 %) comme supports pédagogiques privilégiés. 97 % d'entre eux se disent prêts à tester ce nouveau module en classe.

Pour donner corps à ce module, l'équipe formation de la Chambre d'agriculture de Bretagne a mis son expertise en conception digitale au service des conseillers, avec un objectif clair : rendre les savoirs plus accessibles, concrets et engageants, pensés pour les actifs et futurs actifs agricoles.

Un module interactif au service de l'enseignement agricole

Frédéric Kergourlay

frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr



CONSULTER UN MODULE BÂTIMENT

Des modules ont été conçus dans les filières porcs, ruminants, volailles et chevaux (en cours).

• Porc :

<https://tinyurl.com/module-porc>

• Bovin lait :

<https://tinyurl.com/module-vl>

• Volaille de chair :

<https://tinyurl.com/module-volaille>



19 masques respiratoires testés

UN CHOIX PRESQUE IMPOSSIBLE SANS GUIDE

Protéger les éleveurs contre les poussières et les gaz est indispensable. Mais trouver un masque respiratoire adapté reste un vrai défi, comme le montre une étude récente menée dans le cadre du projet QualiAir.

Au départ, 56 masques de 12 marques différentes ont été recensés. Après plusieurs étapes de tri réalisées par des éleveurs ainsi que par des experts de l'élevage et de la santé, 19 masques, répartis sur 5 marques, ont été retenus pour être testés et évalués en conditions réelles par des éleveurs et des salariés en Bretagne et Pays de la Loire. Résultat : à peine six obtiennent une note globale jugée satisfaisante ou très satisfaisante.

UN CHOIX SOUS CONTRAINTES

Les plus appréciés sont trois demi-masques réutilisables, un masque intégral, un masque ventilé et un demi-masque jetable. Chacun se distingue par un critère spécifique de confort, mais aucun ne cumule tous les avantages :

- **3M Série 6500** : facile à mettre et bien adapté au visage ;
- **3M Série 6000 (demi-masque)** : facilite la communication ;
- **Dräger X-Plore Série 3300** : vision dégagée ;

• **3M Série 6000 (complet)** : respiration plus aisée ;

• **JSP Powercap** : limite les démangeaisons et les traces sur la peau ;

• **3M Série 9322+** : léger et facile à retirer. La **compatibilité** reste un problème majeur : peu de modèles conviennent aux porteurs de lunettes, la communication en équipe est souvent compliquée, et seuls trois masques s'adaptent au port de protections auditives.

SE RENSEIGNER POUR MIEUX CHOISIR

Au final, il n'existe pas de masque parfait. Chaque modèle présente des atouts, mais aussi des limites qui pèsent différemment selon les personnes et les tâches. L'enjeu est donc de faire un choix raisonné : s'informer sur les modèles disponibles, identifier ses critères prioritaires, tester plusieurs équipements et, si besoin, constituer une petite gamme adaptée aux différentes situations (travail en équipe, milieu humide, etc.).

En matière de santé au travail, une évidence se confirme : **le meilleur masque est celui que l'éleveur ou le salarié pourra porter confortablement et régulièrement.** Pour faciliter ce choix, l'outil **QualiAir**, actuellement en développement, donnera prochainement accès à un ensemble de moyens de prévention et de protection adaptés à chaque situation.

Marion Ruch

marion.ruch@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

- Plaquette sur les équipements de protection respiratoire :

<https://tinyurl.com/guide-EPR>

- Lire aussi le témoignage page 8-9 de ce mag.



Patrice Madec, agriculteur à Taulé (29), a testé la variété grannossos, une variété de blé panifiable agréée bio.

Céréales panifiables en Bretagne

DERNIÈRES NOUVELLES DU BLÉ MEUNIER BIO

Produire du blé meunier bio en Bretagne, c'est possible. Les essais conduits depuis trois ans montrent qu'il est envisageable de concilier performance agronomique, qualité boulangère et relocalisation de la filière.

Le 1^{er} octobre 2025, le webinaire « produire du blé meunier en Bretagne » organisé par la Chambre d'agriculture de Bretagne a permis de présenter aux agriculteurs les résultats d'essais variétaux blé tendre d'hiver en bio dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine.

Les essais menés depuis plus de trois ans visent à identifier les meilleures combinaisons variétales pour concilier rendement, taux de protéines et qualité boulangère. L'association de plusieurs variétés reste le levier principal en agriculture biologique pour sécuriser la production. Un assemblage équilibré de variétés de qualité permet d'obtenir des taux de protéines plus élevés, l'ajout d'une variété de compromis améliore le rendement, tandis

qu'une variété trop productive peut diluer les protéines et faire perdre l'accès au marché meunier.

Deux initiatives œuvrent main dans la main pour structurer cette production

Le taux de protéines reste un indicateur clé, mais pas suffisant : la force boulangère d'une farine dépend aussi de la qualité du gluten. Un blé avec une bonne force boulangère (indicateur W) peut compenser un blé plus faible sur cet indicateur. Néanmoins le statut azoté de la farine influe peu sur la qualité du pain final (note de panification). Les essais soulignent également l'importance du temps de chute de Hagberg (germination sur pied), sensible aux conditions de récolte et à la précocité variétale selon les terroirs.

Deux initiatives bretonnes œuvrent main dans la main pour structurer cette production. La filière Terres de Source, initiée par Eau du bassin Rennais, soutient les pratiques vertueuses

des agriculteurs en leur offrant de nouveaux débouchés. Le GIEE Céréales Bio Panifiables Relocalisées, porté par l'association Rés'Agri29 et animé par la Chambre d'agriculture de Bretagne, réunit des agriculteurs, des meuniers et des boulangers sur l'aspect technique et stockage. Ces deux projets, complémentaires, partagent un même objectif : relocaliser une filière céréalière biologique de qualité, du champ jusqu'au fournil.

DES ESSAIS AU PLUS PRÈS DES FERMES

L'objectif des essais est de valider des variétés de blé meunier bio local, pures ou en mélange, répondant à la fois aux exigences techniques et boulangères des débouchés. Les essais variétaux sont réalisés en bande sur les parcelles des agriculteurs bretons, dans une logique d'expérimentation participative. Cette approche permet d'évaluer le comportement des variétés dans des contextes pédoclimatiques différents. Un protocole pluriannuel avec témoin permet de fiabiliser les tendances de résultats d'essais variétaux.

Les agriculteurs expérimentateurs sont accompagnés par la Chambre d'agriculture de Bretagne, qui assure la mise en place des protocoles, la notation en cours de culture et l'analyse des données de récolte. Ces essais reposent également sur la coopérative Ufab et le semencier Lemaire Deffontaines.

Colette Quatrevaux, Soazig Perche, Aurélien Dupont

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr



À Quimper, Jonas Le Gall et Christian Le Cœur mettent en place un semis de blé, en essai.



L'agrowebinaire

• Lien vers le webinaire :



• Les intervenants :

- Soazig Perche – Conseillère en agrobiologie, Ille-et-Vilaine
- Colette Quatrevaux – Conseillère en agrobiologie, Finistère

- Aurélien Dupont – Responsable expérimentations AB, Chambre d'agriculture de Bretagne
- Coralie Chuberre – Eau du bassin rennais, chargée de missions filières, Terres de Source
- Niels Klostermann & Mahaut Colas – Ferme du Petricore, Poudergat (29), GIEE Céréales bio panifiables relocalisées
- Yves & Marie Canevet – Boulangers, Association Farine Bio Bretonne

Visite de la plateforme de Piré-sur-Seiche (35) avec les agriculteurs adhérents de Terres de Sources, l'organisme stockeur (Ufab) et un des quatre meuniers (Moulin Champcours).



Votre avis compte !

AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS INFORMER

Être en veille permanente, faire le tri efficace dans le volume toujours plus important d'informations continues et saisir toutes les opportunités pour votre exploitation : c'est aujourd'hui essentiel dans notre métier d'agriculteur.

Vous aider à faire ce tri des informations et à y voir plus clair, c'est aussi une des missions centrales de la Chambre d'agriculture de Bretagne. C'est pourquoi j'ai souhaité démarrer cette nouvelle année 2026 en vous interrogeant directement sur vos besoins et vos attentes en matière d'information et de veille technique, réglementaire, d'innovations... L'objectif ? Faire évoluer les outils d'information et de communication que la Chambre d'agriculture vous adresse, mais aussi nos rendez-vous terrain, nos canaux de diffusion et le contenu de nos publications.

AVANT MI-FÉVRIER

Ainsi, de mi-janvier à mi-février 2026, nous vous invitons à participer à cette enquête en ligne et téléphonique, afin de nous permettre de comprendre comment vous vous informez : quels supports vous utilisez, quels sujets vous intéressent le plus et comment vous préférez recevoir ces informa-

tions d'expertises et de conseils.

Votre avis nous aidera à rendre l'information agricole plus accessible et pertinente, en phase avec les réalités

de vos exploitations.

En prenant 15 minutes pour répondre à notre questionnaire en ligne, vous contribuerez à renforcer l'utilité de votre Chambre d'agriculture, à orienter nos contenus d'information et être plus proche de vos besoins. C'est aussi l'objectif que j'ai donné aux équipes de la Chambre d'agriculture pour le mandat que vous m'avez confié. Je compte sur votre participation massive.

Je profite de cette première prise de parole pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, une très belle année 2026.



Laurent Kerlir

Président
de la Chambre
d'agriculture de Bretagne

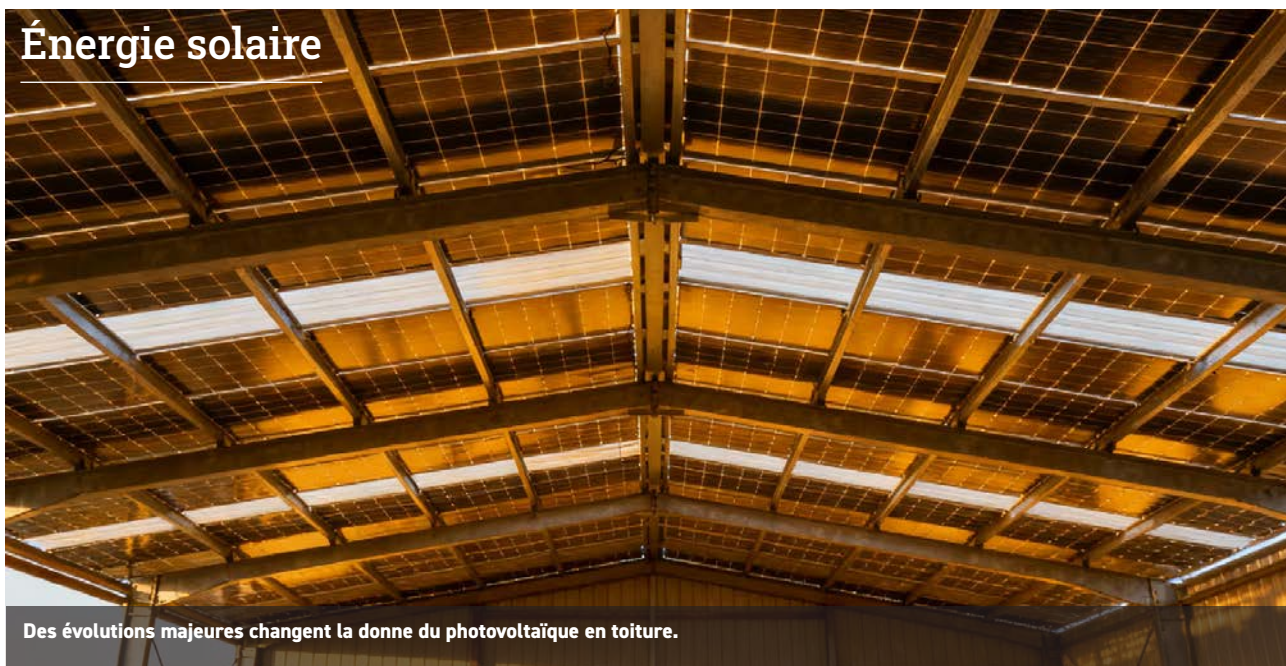


PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE :



<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/ma-chambre/nous-contacter/enquete-agriculteurs>





Des évolutions majeures changent la donne du photovoltaïque en toiture.

Photovoltaïque 2025

TARIFS, DÉCRETS, NOUVELLES PERSPECTIVES

Avec de nouveaux tarifs d'achat, l'intégration d'un appel d'offres simplifié et l'essor de l'autoconsommation collective, le secteur du solaire photovoltaïque se réinvente.

Des évolutions majeures changent la donne du photovoltaïque en toiture. Les nouveaux tarifs publiés pour le dernier trimestre affichent une baisse générale pour les projets jusqu'à 100 kWc. Au-delà, entre 100 et 500 kWc, l'appel d'offres simplifié modifie profondément les pratiques.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES 2025

L'appel d'offres simplifié (AOS), en place depuis septembre 2025, vise les installations photovoltaïques sur toitures de 500 à 2 500 m². La première période de dépôt s'est tenue du 22 septembre au 2 octobre 2025, avec un volume appelé de 192 MWc. Le critère de sélection repose uniquement sur le prix, plafonné à 95 €/MWh. Le contrat, d'une durée de vingt ans, assure un complément de rémunération pour 1 100 heures de production équivalente pleine puissance. Sont éligibles les toitures de bâtiments, y compris les stabulations et serres agricoles, ainsi que les ombrières sur parkings, canaux ou bassins. Les producteurs doivent déposer une garantie financière de 10 000 € par projet. Les lauréats disposent de trois mois pour finaliser leur demande de rac-

cordement et de trente-quatre mois pour mettre en service l'installation. En cas de non-sélection, la garantie est restituée et une nouvelle candidature reste possible. Les modes de valorisation autorisés comprennent la vente totale, l'autoconsommation avec injection du surplus ou l'autoconsommation collective. Une prime spécifique peut s'appliquer en cas de prix négatifs sur le marché, sous conditions. Une simulation économique rigoureuse est indispensable pour valider la viabilité du projet.

L'AUTOCONSUMMATION COLLECTIVE (ACC)

L'ACC consiste à produire et consommer localement. Elle débute sur un même site

en autoconsommation individuelle, puis peut s'étendre à un second site séparé du premier par au moins une voie communale. Ce second site peut ainsi utiliser l'électricité du premier grâce au transit via le réseau Enedis.

L'ACC permet aujourd'hui de réduire la facture d'électricité sur la partie « prix de fourniture de l'électron ». Pour favoriser son développement, une baisse du Turpe (tarif d'acheminement, de moins de 0,01 €/kWh en été à 0,07 €/kWh en hiver) et de la taxe sur l'électricité, l'accise, d'environ 0,03 €/kWh, serait souhaitable.

Agir dès maintenant permet d'aborder sereinement les années à venir. La crise énergétique de 2022 a montré la nécessité d'anticiper pour sécuriser sa fourniture d'électricité. L'autoconsommation collective constitue un levier pour les producteurs afin d'améliorer la valorisation de l'énergie produite.

Pierre Fily

pierre.fily@bretagne.chambagri.fr
06 74 78 39 49

LE CHIFFRE

1 343

C'est le nombre d'opérations d'autoconsommation collective en France, soit 1 producteur et 9 consommateurs en moyenne par opération.



Bernard Loyer CA53

Déclaration de flux d'azote (DFA) 2025 DÉMARCHES ET NOUVEAUTÉS

Entre 2014 et 2024, la Bretagne a réduit ses apports azotés de 19 unités par hectare.

Avant le 31 janvier 2026, chaque exploitation devra avoir déclaré ses flux d'azote. Voici un décryptage des nouveautés et des échéances à respecter.

Chaque année, la Déclaration annuelle des flux d'azote (DFA) permet de dresser le bilan des quantités d'azote utilisées sur chaque exploitation. Véritable outil de pilotage, elle sert aussi à suivre l'évolution de l'agriculture bretonne dans le temps.

La date limite de dépôt de la DFA 2025 est fixée au 31 janvier 2026. La déclaration peut être transmise par voie électronique ou papier, via le portail mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

NOUVEAUTÉ MAJEURE EN 2025

Dans les bassins versants algues vertes, la Balance globale azotée (BGA) devient obligatoire. Imposée par le Plan d'Action Régional Nitrates 7, cette mesure vise à renforcer le suivi de l'azote. **Attention** : la déclaration ne peut se faire que par voie électronique, avec un module de saisie complémentaire intégré à la télédéclaration. Pour accompagner les agriculteurs, une notice explicative et une foire aux questions sont disponibles sur le site de la DREAL Bretagne. La BGA ne concerne

que les terres situées en bassin versant algues vertes (BV AV).

UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DE L'AZOTE EN BRETAGNE

Entre 2014 et 2024, la Bretagne a réduit ses apports azotés de 19 unités par hectare, passant de 179 à 160 uN totales par hectare. Cette baisse représente 30 millions d'unités d'azote en moins en 10 ans, soit l'équivalent de 300 000 vaches laitières (101 uN org/VL), ou 11,3 millions

de porcs charcutiers (2,6 uN org/porc), ou encore 88 000 tonnes d'ammonitrate français à 33,5 % d'azote.

La DFA devient un nouvel outil de suivi annuel de l'évolution de l'activité agricole à l'échelle de la Bretagne et des territoires. Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent dans vos déclarations.

Anthony Charbonnier

anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

- Déclaration des quantités annuelles d'azote : mesdemarches.agriculture.gouv.fr :

<https://tinyurl.com/55kvbxhh>

- Foire aux questions (DREAL Bretagne) bretagne.developpement-durable.gouv.fr :

<https://tinyurl.com/zrt54p6u>



CONTACTS

Votre conseiller agronomie dans l'antenne de la Chambre d'agriculture la plus proche de chez vous.

Les référents environnement de votre département :

- Côtes-d'Armor :
Élodie Le Priol – 06 33 35 29 21
- Finistère :
Anthony Charbonnier –
06 08 93 36 59
- Ille-et-Vilaine et Morbihan :
Anne Courtois – 06 16 64 76 06

La Pomme 56

Des producteurs engagés pour des vergers durables

L'association Pomme 56 fédère depuis 2019 dix-neuf producteurs de pommes à cidre et à jus autour d'un objectif commun : des vergers rentables, durables et peu consommateurs d'intrants. Ce collectif morbihannais a mené un projet AEP financé par la Région Bretagne, conclu fin 2023, mais dont la dynamique s'est poursuivie en 2025.

ILS ONT OSÉ

Grâce à vingt rendez-vous collectifs animés par les conseillers de la Chambre d'agriculture de Bretagne, les arboriculteurs ont partagé leurs expériences, testé de nouvelles pratiques et mis en œuvre des achats groupés — notamment 826 nichoirs à mésanges pour renforcer la lutte biologique. Les échanges ont permis d'améliorer la taille, la fertilisation, le choix variétal et la prise en compte du changement climatique.



Les producteurs soulignent la richesse du travail collectif : plus d'observations, moins de traitements, davantage de biodiversité. Une preuve que la coopération entre agriculteurs et l'accompagnement technique peuvent faire rimer performance économique et respect de l'environnement.

Christophe Tachez

christophe.tachez@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Des actions,
des livrables
et des témoignages
en vidéo :



<https://urls.fr/ySVnEI>

Deux groupes Écophyto du centre et du sud-Finistère

Avancer réellement dans la réduction des herbicides

La catégorie de produits phytosanitaires que les groupes d'agriculteurs Ecophyto ont le plus de mal à réduire reste celle des herbicides. Les groupes « Dephy Centre Sud Finistère » et « 30 000 de la Cuma du Minez » à Scaër n'échappent pas à la règle. Pourtant, plusieurs leviers efficaces existent : diversification et allongement des rotations, meilleure couverture du sol dans le temps (intercultures) et dans l'espace (associations), désherbage mécanique ou ciblé grâce à l'agriculture de précision. Ces deux derniers leviers ont été illustrés lors d'une démonstration commune organisée à Scaër le 13 juin 2025.

Une vingtaine de participants, majoritairement agriculteurs, ont observé trois outils

de désherbage de rattrapage : une bineuse Carré à guidage caméra et palpeurs, mise à disposition par Nicolas Hamon (entreprise La Source), la bineuse frontale Hatzenbichler de la Cuma Scaër Ouest, et un pulvérisateur innovant proposé par l'ETA Hamon. Ce dernier, équipé d'une rampe CarbonBee à détection d'adventices par caméra et commande buse par buse, illustre les avancées du désherbage de précision. Trois approches complémentaires au service d'une agriculture plus respectueuse de l'eau, de l'air et de la santé.

Olivier Laborde-debat

olivier.labordedebat@bretagne.chambagri.fr

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



CONTACTS

- Camille Salinière – Chambre d'agriculture de Bretagne – 06 99 63 52 65
- Alain Laurec – Cuma Bretagne – 06 31 64 69 04
- Nicolas Hamon – Entreprise La Source – 06 58 84 60 71
- Arthur Hamon – ETA Hamon – 07 85 35 30 09

La Chambre
d'agriculture de Bretagne
vous souhaite une très belle année



PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Prévoir les stades
et **optimiser**
les traitements
fongicides de vos
céréales à la parcelle



VOTRE CONTACT :
Anaïs CHARMEAU
Centre de services MesParcelles
02 23 05 10 44

optiprotect

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Laurence Albert
Animatrice Ecophyto

laurence.albert@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Lise-Chloé Allaire
Conseillère agronomie
et bassins versants

lise-chloe.allaire@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Dimitri Benoît
Conseiller
en production laitière

dimitri.benoit@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Julie Benoit-Brémond
Animatrice groupe
de Développement

julie.benoit-bremond@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Stéphane Boulent
Conseiller et chargé d'études
production laitière AB

stephane.boulent@
bretagne.chambagri.fr

page
22



David Bouvier
Conseiller en agronomie

david.bouvier@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Magali Broustal
Juriste

magali.broustal@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Rémi Charbonnier
Conseiller légumes
et cultures spécialisées

remi.charbonnier@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Mylène Courtot
Conseillère agronomie
et bassins versants

mylene.courtot@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Pierre Fily
Conseiller énergie
photovoltaïque

pierre.fily@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Sylvie Guiet
Chargée d'études protection
des cultures et biodiversité

sylvie.guiet@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Arnaud Haye
Chargé de mission
économie-emploi

arnaud.haye@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Frédéric Kergourlay
Chargé d'études et de
conseil bâtiment énergie porc

frederic.kergourlay@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Olivier Laborde-Debat
Ingénieur réseau
Dephy Ferme

olivier.labordedebat@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Solène Lagadec
Chargée d'études
environnement porc

solene.lagadec@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Pascal Le Cœur
Station de Trévarez

pascal.lecoeur@
bretagne.chambagri.fr

page
4



**Laetitia Le Moan
Delalande**
Coordinatrice EdE 29

laetitia.lemoan@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Colette Quatrevaux
Conseillère en agriculture
biologique

colette.quatrevaux@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Marion Ruch
Chargée d'études
systèmes travail vaille

marion.ruch@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Christophe Tachez
Chargé d'animation
territoriale

christophe.tachez@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Morgane Talidec
Conseillère circuits-courts
- agritourisme

morgane.talidec@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture

veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Claire Vételé
Conseillère spécialisée
en production lait
et environnement

claire.vetele@
bretagne.chambagri.fr

Dossier

RENDEZ-VOUS LE 20 février pour le prochain numéro du mag !

Nouvelle ANNÉE

Nouvelles FORMATIONS

7 400 AGRICULTEURS et SALARIÉS
nous ont déjà fait confiance en 2024.

Et **VOUS ?**

Choisissez vos thématiques de formations :

cultures - maraîchage - arboriculture | maintenance - machinisme - conduite d'engins |
élevage | circuits courts et agritourisme | relations humaines - organisation |
agriculture biologique | informatique - bureautique - numérique | transmission |
énergie - climat - agroforesterie | gestion d'entreprise - stratégie

www.formation-agriculteurs.com



BÉNÉFICIEZ DE NOS AVANTAGES



Des **tarifs**
accessibles
à tous



Une **aide** au
remplacement



96 %
des participants
confirment que la
formation a répondu
à leurs attentes